

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2026

COMPTE RENDU

L'an deux mille vingt-six, le 31 mars, les membres du Conseil municipal, convoqués par la Maire le 23 mars deux mille vingt-six, se sont réunis à l'Hôtel de Ville.

Etaient présents :

Mme Hélène DE COMARMOND, Maire, M. Camille VIELHESCAZE, Mme Sandrine CHURAQUI, M. David PETIOT, Mme Zeïma MORIN-YAHAYA, M. Patrick SALERNO, Mme Narguesse NAZER, M. Samuel BESNARD, Mme Maëlle BOUGLET, M. Stéphane RABUEL, Mme Céline DI MERCURIO, M. Thomas KEKENBOSCH, Mme Christine RESCOUSSIE, M. Henri CHASSAGNE, Mme Katia TOUCHET, M. Dominique LANOE, M. Lionel JEANJEAN, M. Hervé WILLAIME, Mme Emmanuelle MAZUET, Mme Nirina RAKOTOVAO, Mme Nedra DAOUD, Mme Safae TERRISSE, M. M'bar N'DIAYE, Mme Leïla LALOUPE-ROCHER, M. Pierre SABOURIN, Mme Marie-Anne BEELS, Mme Elisa GARCIA-ROMEU, Mme Angélique SUSINI, M. Maël BOUDARI FONTAINE, M. Axel DUMONT, Mme Juliette KIES, Mme Brigitte SCHMITT, Mme Michèle ESKINAZI, M. Sébastien TROUILLAS (présent jusqu'au point n°2), M. Sébastien RELIAT-BRUNETIERE, M. Alain OSPITAL.

Avaient donné pouvoir de voter en leur nom :

M. Julien JABOUIN	à	M. David PETIOT
M. Mohammadou GALOKO	à	M. M'Bar NDIAYE
M. Sébastien TROUILLAS	à	Mme Michèle ESKINAZI (à partir du point 3)
Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG	à	M. Alain OSPITAL

Le quorum est atteint, M. Thomas KEKENBOSCH est désigné(e) pour assurer les fonctions de Secrétaire.

01	26.2.31	<p>Débat d'orientations budgétaires pour l'année 2026</p> <p>Prend acte</p>		
02	26.2.32	<p>Désignation représentants EPT</p> <p>A l'issue des opérations électorales, sont constatés les résultats :</p> <table border="1" style="margin-left: 40px;"> <tr> <td>Liste M. Camille VIELHESCAZE</td> <td style="text-align: center;">33 voix</td> </tr> </table> <p>En conséquence, sont élus conseillers territoriaux de la Commune de Cachan :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Camille VIELHESCAZE - Mme Juliette KIES - M. Dominique LANOE 	Liste M. Camille VIELHESCAZE	33 voix
Liste M. Camille VIELHESCAZE	33 voix			
03	26.2.33	<p>Commissions du Conseil municipal</p> <p>A l'unanimité,</p> <p>Décide la création des 3 commissions municipales suivantes :</p> <table border="1" style="margin-left: 40px; width: 100%;"> <tr> <td style="text-align: center;">COMPETENCES</td> </tr> </table>	COMPETENCES	
COMPETENCES				

<p>1^{ère} Commission</p> <p>"Ressources Internes, cadre de vie, développement économique et emploi "</p>	<p>Finances Informatique / réseaux Ressources humaines Affaires générales Urbanisme, cadre de vie, espaces verts Développement économique et commerce local Gestion patrimoniale Mission locale, emploi et formation Prévention, médiation et sécurité Développement durable pour les affaires rattachées à la 1^{ère} commission Travaux de voirie</p>
<p>2^{ème} Commission</p> <p>" Affaires sociales, scolaires, jeunesse, sports, loisirs, culture et développement social "</p>	<p>Développement durable pour les affaires rattachées à la 2^{ème} commission Action sociale Logement – gestion patrimoniale Petite enfance Activités scolaires et périscolaires Jeunesse, loisirs Actions culturelles – activités sportives Centres Socioculturels Santé publique</p>
<p>Commission plénière</p>	
<p>Fixe le nombre maximum à 19 membres par commission (outre le Président qui est Madame la Maire).</p>	
<p>Désigne pour siéger à ces commissions les membres suivants :</p>	
<p>1^{ère} Commission</p> <p>" Ressources Internes, Cadre de vie, développement économique et emploi "</p>	<p>Camille VIELHESCAZE David PETIOT Narguesse NAZER Maëlle BOUGLET Stéphane RABUEL Thomas KEKENBOSCH Christine RESCOUSSIE Dominique LANOE Mohammadou GALOKO Leïla LALOUPE-ROCHER Axel DUMONT Lionel JEANJEAN Elisa GARCIA-ROMEU Julien JABOUIN Nirina RAKOTOVAO Céline DI MERCURIO Sébastien RELIAT BRUNETIERE Brigitte SCHMITT Alain OSPITAL</p>
<p>2^{ème} Commission</p> <p>" Affaires sociales, scolaires, Jeunesse, sports, loisirs et développement social "</p>	<p>Sandrine CHURAQUI Zéïma MORIN-YAHAYA Patrick SALERNO Samuel BESNARD Katia TOUCHET Juliette KIES Hervé WILLAIME Angélique SUSINI Marie-Anne BEELS Pierre SABOURIN</p>

		<p>Nedra DAOUD M'bar N'DIAYE Emmanuelle MAZUET Safae TERRISSE Maël BOUDARI FONTAINE Henri CHASSAGNE Sébastien TROUILLAS Michèle ESKINAZI Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG</p>				
		<p>Dit que la troisième commission est composée de l'ensemble des membres du Conseil municipal.</p>				
04	26.2.34	<p>Commission de délégation de service public</p> <p>A l'unanimité,</p> <p>Siègeront à la commission de délégation de service public :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th><u>Membres titulaires :</u></th> <th><u>Membres suppléants :</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> - Hervé WILLAIME - Zéïma MORIN-YAHAYA - Stéphane RABUEL - Henri CHASSAGNE - Brigitte SCHMITT </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> - Juliette KIES - Marie-Anne BEELS - Angélique SUSINI - Thomas KEKENBOSCH - Alain OSPITAL </td> </tr> </tbody> </table> <p>Il est rappelé que Madame la maire est membre et présidente de droit de la commission</p>	<u>Membres titulaires :</u>	<u>Membres suppléants :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Hervé WILLAIME - Zéïma MORIN-YAHAYA - Stéphane RABUEL - Henri CHASSAGNE - Brigitte SCHMITT 	<ul style="list-style-type: none"> - Juliette KIES - Marie-Anne BEELS - Angélique SUSINI - Thomas KEKENBOSCH - Alain OSPITAL
<u>Membres titulaires :</u>	<u>Membres suppléants :</u>					
<ul style="list-style-type: none"> - Hervé WILLAIME - Zéïma MORIN-YAHAYA - Stéphane RABUEL - Henri CHASSAGNE - Brigitte SCHMITT 	<ul style="list-style-type: none"> - Juliette KIES - Marie-Anne BEELS - Angélique SUSINI - Thomas KEKENBOSCH - Alain OSPITAL 					
05	26.2.35	<p>Constitution de la commission d'appel d'offres</p> <p>A l'unanimité,</p> <p>Décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret mais de retenir la procédure du vote à main levée,</p> <p>Siègeront à la commission d'appel d'offres :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th><u>Membres titulaires :</u></th> <th><u>Membres suppléants :</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> -Hervé WILLAIME -Zéïma MORIN-YAHAYA -Stéphane RABUEL -Henri CHASSAGNE -Michèle ESKINAZI </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> - Leïla LALOUPE-ROCHER - Angélique SUSINI - Dominique LANOE - Thomas KEKENBOSCH - Alain OSPITAL </td> </tr> </tbody> </table> <p>Il est rappelé que Madame la Maire est membre et présidente de droit de la commission.</p>	<u>Membres titulaires :</u>	<u>Membres suppléants :</u>	<ul style="list-style-type: none"> -Hervé WILLAIME -Zéïma MORIN-YAHAYA -Stéphane RABUEL -Henri CHASSAGNE -Michèle ESKINAZI 	<ul style="list-style-type: none"> - Leïla LALOUPE-ROCHER - Angélique SUSINI - Dominique LANOE - Thomas KEKENBOSCH - Alain OSPITAL
<u>Membres titulaires :</u>	<u>Membres suppléants :</u>					
<ul style="list-style-type: none"> -Hervé WILLAIME -Zéïma MORIN-YAHAYA -Stéphane RABUEL -Henri CHASSAGNE -Michèle ESKINAZI 	<ul style="list-style-type: none"> - Leïla LALOUPE-ROCHER - Angélique SUSINI - Dominique LANOE - Thomas KEKENBOSCH - Alain OSPITAL 					
06	26.2.36	<p>Désignation des membres de la commission consultative des services publics locaux</p> <p>A l'unanimité</p> <p>Fixe la composition de la CCSPL comme suit :</p> <p>Président de droit Madame la Maire, 9 délégués du Conseil municipal, 9 représentants d'associations locales.</p> <p>Désigne, pour siéger à la Commission Consultative des Services Publics Locaux :</p> <p>Au titre du collège des Élus de la Ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Julien JABOUIN - Katia TOUCHET - Maël BOUDARI-FONTAINE - Henri CHASSAGNE - Emmanuelle MAZUET 				

- Lionel JEANJEAN
- Zéïma MORIN-YAHAYA
- Narguesse NAZER
- Brigitte SCHMITT

Au titre des associations locales, le président (ou son représentant) des organismes suivants :

- UFC 94
- CNL
- CGL
- FCPE
- Fédération des centres sociaux
- FNAUT
- APH
- Union locale de la CFDT
- Sud Paris Soleil

Dit que Madame la Maire désignera son représentant par arrêté.

07 26.2.37

Désignation des contribuables proposés par la commission communale des impôts directs

A la majorité avec 33 voix pour et 6 absentions de Mme Brigitte SCHMITT, Mme Michèle ESKINAZI, M. Sébastien TROUILLAS, M. Sébastien RELIAT BRUNETIERE, M. Alain OSPITAL, Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG.

Décide de proposer à la Direction Départementale des Finances Publiques les candidats suivants pour la désignation des membres titulaires et suppléants de la Commission Communale des Impôts Directs :

	Titulaires	Suppléants
1	Camille VIELHESCAZE	David PETIOT
2	Thomas KEKENBOSCH	Zéïma YAHAY
3	Jacques FOULON	Henri CHASSAGNE
4	Dominique BARJOU	Maëlle BOUGLET
5	Bernard LAHACHE	Mohamed DAHAK
6	Pascal GALLO	Hugo LECLERC
7	Sheryl NJOH	Kevin LEMAULT
8	Juliette PAPAZIAN	Denis LHOSTE
9	Edith PESCHEUX	Josiane RENAUD
10	Gérard NAJMAN	Maely BELLEROSE
11	Nicole VASSILIADIS	Anne-Marie DARNAULT
12	Julien JABOUIN	Fabrice BISSON
13	David MAZALTARIM	Didier MOLINA
14	Marc MORIN	Patrice LANDAIS
15	Pierre SABOURIN	Caroline SIMONIS

		16	Alline CORREA	Hanae BOUTAYEB
		Madame la Maire est membre et Présidente de droit de la commission.		
08	26.2.38	<p>Fixation du nombre de membres et élection des délégués de la Commune au Conseil d'administration du CCAS</p> <p>Après avoir procédé aux opérations de vote à bulletins secrets</p> <p>Fixe la composition du Conseil d'administration du CCAS comme suit : Présidente de droit, Madame la Maire 8 conseillers municipaux 8 personnalités extérieures</p> <p>Désigne pour siéger au Conseil d'administration du CCAS au titre du collège des Élus de la Ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sandrine CHURAQUI - Narguesse NAZER -Safae TERRISSE - Maël BOUDARI-FONTAINE - Emmanuelle MAZUET - Henri CHASSAGNE - Marie-Anne BEELS - Sébastien TROUILLAS <p>Madame la Maire est membre et Présidente de droit.</p>		
09	26.2.39	<p>Désignation du représentant de la Commune au comité stratégique de la Société des Grands Projets (SGP)</p> <p>A la majorité avec 37 voix pour et 2 absentions de M. Alain OSPITAL et Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG.</p> <p>Désigne Madame la Maire pour représenter la Ville au Comité Stratégique de la SGP.</p>		
10	26.2.40	<p>Désignation des représentants de la Commune au Conseil d'administration de la Société Cachanaise de Chaleur (SOCACHAL)</p> <p>A la majorité avec 37 voix pour et 2 absentions de M. Alain OSPITAL et Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG.</p> <p>Désigne pour représenter la Ville au Conseil d'administration de la SOCACHAL :</p> <ul style="list-style-type: none"> - David PETIOT - Elisa GARCIA ROMEU - Thomas KEKENBOSCH - Céline DI MERCURIO - Michèle ESKINAZI 		
11	26.2.41	<p>Désignation du représentant de la Commune à l'assemblée générale de la Société d'Aménagement des Villes du Département du Val-de-Marne (SADEV)</p> <p>A la majorité avec 37 voix pour et 2 absentions de M. Alain OSPITAL et Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG.</p> <p>Désigne Madame la Maire pour représenter la Ville à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration de la SADEV.</p>		
12	26.2.42	<p>Désignation des représentants de la Commune aux Conseils des écoles</p> <p>A la majorité avec 33 voix pour et 6 absentions de Mme Brigitte SCHMITT, Mme Michèle ESKINAZI, M. Sébastien TROUILLAS, M. Sébastien RELIAT BRUNETIERE, M. Alain OSPITAL, Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG.</p> <p>Désigne pour représenter la Ville, dans les conseils d'école des écoles de Cachan :</p> <p>Groupe scolaire LA PLAINE : Lionel JEANJEAN</p>		

		<p>Groupe scolaire COTEAU : Leïla LALOUPE-ROCHER Groupe scolaire BELLE IMAGE : Dominique LANOE Groupe scolaire PAUL DOUMER : Nirina RAKOTOVAO Groupe scolaire CARNOT : Maëlle BOUGLET Ecole maternelle PONT ROYAL : Thomas KEKENBOSCH</p> <p>Madame la Maire est membre de droit.</p>
13	26.2.43	<p>Désignation des représentants de la Commune au Conseil d'administration du collège Paul Bert</p> <p>A la majorité avec 33 voix pour et 6 absentions de Mme Brigitte SCHMITT, Mme Michèle ESKINAZI, M. Sébastien TROUILLAS, M. Sébastien RELIAT BRUNETIERE, M. Alain OSPITAL, Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG.</p> <p>Désigne pour représenter la Ville au Conseil d'administration du Collège Paul Bert : en qualité de délégué titulaire : Monsieur Hervé WILLAIME.</p>
14	26.2.44	<p>Désignation des représentants de la Commune au Conseil d'administration du collège Victor Hugo</p> <p>A la majorité avec 33 voix pour et 6 absentions de Mme Brigitte SCHMITT, Mme Michèle ESKINAZI, M. Sébastien TROUILLAS, M. Sébastien RELIAT BRUNETIERE, M. Alain OSPITAL, Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG.</p> <p>Désigne pour représenter la Ville au Conseil d'administration du collège Victor Hugo : en qualité de délégué titulaire : Madame Zéïma MORIN-YAHAYA</p>
15	26.2.45	<p>Désignation des représentants de la Commune au Conseil d'administration du Lycée Polyvalent de Cachan</p> <p>A la majorité avec 33 voix pour et 6 absentions de Mme Brigitte SCHMITT, Mme Michèle ESKINAZI, M. Sébastien TROUILLAS, M. Sébastien RELIAT BRUNETIERE, M. Alain OSPITAL, Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG.</p> <p>Désigne Monsieur Hervé WILLAIME pour représenter la Ville au Conseil d'administration du lycée polyvalent de Cachan.</p>
16	26.2.46	<p>Désignation des représentants de la Commune au Conseil d'administration de l'IUT</p> <p>A la majorité avec 33 voix pour et 6 absentions de Mme Brigitte SCHMITT, Mme Michèle ESKINAZI, M. Sébastien TROUILLAS, M. Sébastien RELIAT BRUNETIERE, M. Alain OSPITAL, Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG.</p> <p>Désigne pour représenter la Ville au Conseil d'administration de l'IUT de Cachan :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en qualité de délégué titulaire : Monsieur Hervé WILLAIME - en qualité de délégué suppléant : Monsieur Patrick SALERNO
17	26.2.47	<p>Désignation des représentants de la Commune au Comité syndical du syndicat intercommunal des établissements du second cycle du second degré du district de l'Hay-les-Roses (SIESCSD)</p> <p>A la majorité avec 33 voix pour et 6 absentions de Mme Brigitte SCHMITT, Mme Michèle ESKINAZI, M. Sébastien TROUILLAS, M. Sébastien RELIAT BRUNETIERE, M. Alain OSPITAL, Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG.</p> <p>Désigne pour représenter la Ville au comité syndical du S.I.E.S.C.S.D :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Hervé WILLAIME - Monsieur M'bar N'DIAYE
18	26.2.48	<p>Désignation des représentants de la Commune au comité syndical de l'AGEMOB</p> <p>A la majorité avec 33 voix pour et 6 absentions de Mme Brigitte SCHMITT, Mme Michèle</p>

		<p>ESKINAZI, M. Sébastien TROUILLAS, M. Sébastien RELIAT BRUNETIERE, M. Alain OSPITAL, Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG.</p> <p>Désigne pour représenter la Ville au comité syndical de l'AGEMOB : en qualité de délégué titulaire : Monsieur Lionel JEANJEAN en qualité de délégué suppléant : Madame Elisa GARCIA-ROMEU</p>						
19	26.2.49	<p>Désignation des représentants de la Commune au comité syndical du syndicat mixte d'action foncière du Val de Marne (SAF 94)</p> <p>A la majorité avec 33 voix pour et 6 absentions de Mme Brigitte SCHMITT, Mme Michèle ESKINAZI, M. Sébastien TROUILLAS, M. Sébastien RELIAT BRUNETIERE, M. Alain OSPITAL, Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG.</p> <p>Désigne pour représenter la Ville au comité syndical du SAF 94 : Madame la Maire en qualité de délégué titulaire, Madame Narguesse NAZER en qualité de délégué suppléant.</p>						
20	26.2.50	<p>Désignation des représentants de la Commune au comité syndical du cimetière intercommunal de Chevilly-Larue</p> <p>A la majorité avec 33 voix pour et 6 absentions de Mme Brigitte SCHMITT, Mme Michèle ESKINAZI, M. Sébastien TROUILLAS, M. Sébastien RELIAT BRUNETIERE, M. Alain OSPITAL, Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG.</p> <p>Désigne pour représenter la Ville au comité syndical du cimetière intercommunal de Chevilly-Larue :</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">En qualité de délégués titulaires :</td> <td style="width: 50%;">En qualité de délégués suppléants :</td> </tr> <tr> <td>Monsieur Pierre SABOURIN</td> <td>Madame Elisa GARCIA-ROMEU</td> </tr> <tr> <td>Madame Leïla LALOUPE-ROCHER</td> <td>Madame Maëlle BOUGLET</td> </tr> </table>	En qualité de délégués titulaires :	En qualité de délégués suppléants :	Monsieur Pierre SABOURIN	Madame Elisa GARCIA-ROMEU	Madame Leïla LALOUPE-ROCHER	Madame Maëlle BOUGLET
En qualité de délégués titulaires :	En qualité de délégués suppléants :							
Monsieur Pierre SABOURIN	Madame Elisa GARCIA-ROMEU							
Madame Leïla LALOUPE-ROCHER	Madame Maëlle BOUGLET							
21	26.2.51	<p>Désignation des représentants de la Commune au comité syndical du syndicat funéraire de la Région parisienne (SIFUREP)</p> <p>A la majorité avec 33 voix pour et 6 absentions de Mme Brigitte SCHMITT, Mme Michèle ESKINAZI, M. Sébastien TROUILLAS, M. Sébastien RELIAT BRUNETIERE, M. Alain OSPITAL, Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG.</p> <p>Désigne pour représenter la Ville au comité syndical du SIFUREP : en qualité de délégué titulaire : Monsieur Pierre SABOURIN en qualité de délégué suppléant : Madame Maëlle BOUGLET</p>						
22	26.2.52	<p>Désignation des représentants de la Commune au comité syndical du syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (SIPPEREC)</p> <p>A la majorité avec 33 voix pour et 6 absentions de Mme Brigitte SCHMITT, Mme Michèle ESKINAZI, M. Sébastien TROUILLAS, M. Sébastien RELIAT BRUNETIERE, M. Alain OSPITAL, Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG.</p> <p>Désigne pour représenter la Ville au comité syndical du SIPPEREC : en qualité de délégué titulaire : Monsieur Camille VIELHESCAZE en qualité de délégué suppléant : M. David PETIOT</p>						
23	26.2.53	<p>Désignation des représentants de la Commune à l'association Ville & Banlieue</p> <p>A la majorité avec 33 voix pour et 6 absentions de Mme Brigitte SCHMITT, Mme Michèle ESKINAZI, M. Sébastien TROUILLAS, M. Sébastien RELIAT BRUNETIERE, M. Alain OSPITAL, Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG.</p> <p>Désigne Madame la Maire comme représentant de la Ville au sein de l'association Maires Ville</p>						

		<p>et Banlieue de France. Désigne Monsieur Camille VIELHESCAZE pour représenter la Ville à l'association Maires Ville et Banlieue de France en cas d'empêchement de Madame la Maire.</p>
24	26.2.54	<p>Désignation des représentants de la Commune au Conseil d'administration de la Mission Locale (INNOVAM)</p> <p>A la majorité avec 33 voix pour et 6 absentions de Mme Brigitte SCHMITT, Mme Michèle ESKINAZI, M. Sébastien TROUILLAS, M. Sébastien RELIAT BRUNETIERE, M. Alain OSPITAL, Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG.</p> <p>Désigne pour représenter la Ville à l'Assemblée générale de la mission locale INNOVAM : Monsieur Mohammadou GALOKO Monsieur Patrick SALERNO</p>
25	26.2.55	<p>Désignation des représentants de la Commune au Conseil d'administration de l'association ACSMD</p> <p>A la majorité avec 37 voix pour et 2 absentions de M. Alain OSPITAL et Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG.</p> <p>Désigne pour représenter la ville au Conseil d'administration de l'ACSMD, les 4 délégués suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Madame Sandrine CHURAQUI - Madame Safae TERRISSE - Madame Emmanuelle MAZUET - Monsieur Sébastien TROUILLAS
26	26.2.56	<p>Désignation des représentants de la Commune au Conseil de la vie sociale de la Fondation la Vie au Grand Air (accueils éducatifs du Val de Marne)</p> <p>A la majorité avec 33 voix pour et 6 absentions de Mme Brigitte SCHMITT, Mme Michèle ESKINAZI, M. Sébastien TROUILLAS, M. Sébastien RELIAT BRUNETIERE, M. Alain OSPITAL, Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG.</p> <p>Désigne Monsieur Stéphane RABUEL pour représenter la Commune au sein du Conseil de la vie sociale de la Fondation la Vie au grand air.</p>
27	26.2.57	<p>Désignation du représentant de la commune au comité local pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ) du Val de Bièvre</p> <p>A la majorité avec 33 voix pour et 6 absentions de Mme Brigitte SCHMITT, Mme Michèle ESKINAZI, M. Sébastien TROUILLAS, M. Sébastien RELIAT BRUNETIERE, M. Alain OSPITAL, Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG.</p> <p>Désigne pour représenter la Ville au CLLAJ du Val de Bièvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en qualité de délégué titulaire : Madame Céline DI MERCURIO - en qualité de délégué suppléant : Monsieur Patrick SALERNO
28	26.2.58	<p>Désignation des représentants de la commune au Conseil d'administration de l'association de gestion et d'animation des équipements socio-culturels de Cachan (AGAESCC)</p> <p>A la majorité avec 37 voix pour et 2 absentions de M. Alain OSPITAL et Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG.</p> <p>Désigne pour représenter la Ville au Conseil d'administration de l'AGAESCC :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Patrick SALERNO - M. Camille VIELHESCAZE - Madame Katia TOUCHET - Madame Zéïma MORIN-YAHAYA - Monsieur Sébastien RELIAT BRUNETIERE

29	26.2.59	<p>Désignation du représentant de la commune à l'assemblée générale du comité départemental du tourisme du Val de Marne (CDT 94)</p> <p>A la majorité avec 33 voix pour et 6 absentions de Mme Brigitte SCHMITT, Mme Michèle ESKINAZI, M. Sébastien TROUILLAS, M. Sébastien RELIAT BRUNETIERE, M. Alain OSPITAL, Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG.</p> <p>Désigne Monsieur Thomas KEKENBOSCH pour représenter la Ville à l'assemblée générale du CDT 94.</p>
30	26.2.60	<p>Désignation du représentant de la commune à l'assemblée générale de l'association de prévention soins et insertion (APSI)</p> <p>A la majorité avec 33 voix pour et 6 absentions de Mme Brigitte SCHMITT, Mme Michèle ESKINAZI, M. Sébastien TROUILLAS, M. Sébastien RELIAT BRUNETIERE, M. Alain OSPITAL, Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG.</p> <p>Désigne Madame Safae TERRISSE pour représenter la Ville à l'assemblée générale de l'association de prévention, soins et insertion (APSI).</p>
31	26.2.61	<p>Désignation du représentant de la commune à l'Assemblée générale de la société coopérative d'intérêt collectif « Sud Paris soleil »</p> <p>A la majorité avec 33 voix pour et 6 absentions de Mme Brigitte SCHMITT, Mme Michèle ESKINAZI, M. Sébastien TROUILLAS, M. Sébastien RELIAT BRUNETIERE, M. Alain OSPITAL, Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG.</p> <p>Désigne Monsieur David PETIOT pour représenter la Ville au Conseil au sein de l'Assemblée générale de la société coopérative d'intérêt collectif « Sud Paris soleil ».</p>
32	26.2.62	<p>Désignation du représentant de la commune au Festival de Robotique</p> <p>A la majorité avec 33 voix pour et 6 absentions de Mme Brigitte SCHMITT, Mme Michèle ESKINAZI, M. Sébastien TROUILLAS, M. Sébastien RELIAT BRUNETIERE, M. Alain OSPITAL, Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG.</p> <p>Désigne Monsieur Hervé WILLAIME pour représenter la Ville au sein du Conseil d'administration de l'association « Festival de Robotique ».</p>
33	26.2.63	<p>Désignation du représentant de la commune au Conseil d'administration de la maison de retraite Saint Joseph</p> <p>A la majorité avec 33 voix pour et 6 absentions de Mme Brigitte SCHMITT, Mme Michèle ESKINAZI, M. Sébastien TROUILLAS, M. Sébastien RELIAT BRUNETIERE, M. Alain OSPITAL, Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG.</p> <p>Désigne Madame Sandrine CHURAQUI pour représenter la Ville au sein du Conseil de la vie sociale de l'EHPAD Saint Joseph</p>
34	26.2.64	<p>Désignation du représentant de la commune au Conseil d'administration de la maison d'accueil pour personnes âgées Cousin de Méricourt</p> <p>A la majorité avec 33 voix pour et 6 absentions de Mme Brigitte SCHMITT, Mme Michèle ESKINAZI, M. Sébastien TROUILLAS, M. Sébastien RELIAT BRUNETIERE, M. Alain OSPITAL, Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG.</p> <p>Désigne Madame Sandrine CHURAQUI pour représenter la Ville au Conseil de la vie sociale de l'EHPAD Cousin de Méricourt.</p>

35	26.2.65	<p>Désignation du représentant de la commune au Conseil d'établissement de la maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes « Maison de la Bièvre »</p> <p>A la majorité avec 33 voix pour et 6 absentions de Mme Brigitte SCHMITT, Mme Michèle ESKINAZI, M. Sébastien TROUILLAS, M. Sébastien RELIAT BRUNETIERE, M. Alain OSPITAL, Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG.</p> <p>Désigne Madame Sandrine CHURAQUI pour représenter la Ville au sein du Conseil de la vie sociale de l'EHPAD Maison de la Bièvre.</p>														
36	26.2.66	<p>Désignation des représentants de la commune au sein de l'association MAPAD de Cachan (AMC)</p> <p>A l'unanimité</p> <p>Désigne pour représenter la Ville au sein de l'association MAPAD de Cachan (AMC) :</p> <table border="1" data-bbox="263 593 1495 840"> <thead> <tr> <th data-bbox="263 593 774 638">6 délégués titulaires</th> <th data-bbox="774 593 1495 638">6 délégués suppléants</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="263 638 774 672">Mme Sandrine CHURAQUI</td> <td data-bbox="774 638 1495 672">M. Henri CHASSAGNE</td> </tr> <tr> <td data-bbox="263 672 774 705">Mme Katia TOUCHET</td> <td data-bbox="774 672 1495 705">M. Lionel JEANJEAN</td> </tr> <tr> <td data-bbox="263 705 774 739">Mme Marie-Anne BEELS</td> <td data-bbox="774 705 1495 739">Mme Maëlle BOUGLET</td> </tr> <tr> <td data-bbox="263 739 774 772">Mme Emmanuelle MAZUET</td> <td data-bbox="774 739 1495 772">M. Mohammadou GALOKO</td> </tr> <tr> <td data-bbox="263 772 774 806">Mme SAFAE TERRISSE</td> <td data-bbox="774 772 1495 806">Mme Nirina RAKOTOVAO</td> </tr> <tr> <td data-bbox="263 806 774 840">M. Sébastien TROUILLAS</td> <td data-bbox="774 806 1495 840">Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG</td> </tr> </tbody> </table>	6 délégués titulaires	6 délégués suppléants	Mme Sandrine CHURAQUI	M. Henri CHASSAGNE	Mme Katia TOUCHET	M. Lionel JEANJEAN	Mme Marie-Anne BEELS	Mme Maëlle BOUGLET	Mme Emmanuelle MAZUET	M. Mohammadou GALOKO	Mme SAFAE TERRISSE	Mme Nirina RAKOTOVAO	M. Sébastien TROUILLAS	Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG
6 délégués titulaires	6 délégués suppléants															
Mme Sandrine CHURAQUI	M. Henri CHASSAGNE															
Mme Katia TOUCHET	M. Lionel JEANJEAN															
Mme Marie-Anne BEELS	Mme Maëlle BOUGLET															
Mme Emmanuelle MAZUET	M. Mohammadou GALOKO															
Mme SAFAE TERRISSE	Mme Nirina RAKOTOVAO															
M. Sébastien TROUILLAS	Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG															
37	26.2.67	<p>Désignation d'un représentant de la commune à l'assemblée générale de la CPTS</p> <p>A la majorité avec 33 voix pour et 6 absentions de Mme Brigitte SCHMITT, Mme Michèle ESKINAZI, M. Sébastien TROUILLAS, M. Sébastien RELIAT BRUNETIERE, M. Alain OSPITAL, Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG.</p> <p>Désigne Madame Safae TERRISSE pour représenter la Ville à l'Assemblée générale de la communauté professionnelle de santé (CPTS) de la Bièvre.</p>														
38	26.2.68	<p>Demande de protection fonctionnelle de M Sébastien Trouillas</p> <p>A la majorité avec 32 voix pour, 3 voix contre de Mme Brigitte SCHMITT, Mme ESKINAZI, M. Sébastien RELIAT BRUNETIERE et 2 absentions de M. Alain OSPITAL et Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG.</p> <p><i>Mme Hélène DE COMARMOND et M. Sébastien TROUILLAS ne prennent pas part au vote.</i></p> <p>La demande de protection fonctionnelle de Monsieur Sébastien Trouillas est rejetée.</p>														
39	26.2.69	<p>Cession 20 rue des Deux Frères</p> <p>A la majorité avec 33 voix pour et 6 voix contre de Mme Brigitte SCHMITT, Mme Michèle ESKINAZI, M. Sébastien TROUILLAS, M. Sébastien RELIAT BRUNETIERE, M. Alain OSPITAL et Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG.</p> <p>Décide la cession à Madame Marie DUBARRY du logement et d'un emplacement de parking, lots de copropriété n° 54 et 44, sis 20 rue des Deux Frères à Cachan, pour 450 000 € net vendeur (QUATRE CENT CINQUANTE MILLE EUROS).</p> <p>Approuve la désaffectation et le déclassement des lots de copropriété 54 et 44 sis 20 rue des Deux Frères.</p> <p>Autorise Madame la Maire ou son représentant à signer l'ensemble des actes, courriers et documents afférents à cette cession.</p> <p>Autorise Madame la Comptable publique à faire recette desdites sommes qui seront inscrites au budget communal.</p> <p>Dit qu'ampliation de la délibération sera faite :</p> <p>À Monsieur le Préfet,</p>														

		À Madame la Comptable publique, responsable du service de gestion comptable d'Ivry-sur-Seine, À l'acquéreur Aux notaires.
40	26.2.70	<p>Indemnités de fonction des élus</p> <p>A la majorité avec 33 voix pour et 6 voix contre de Mme Brigitte SCHMITT, Mme Michèle ESKINAZI, M. Sébastien TROUILLAS, M. Sébastien RELIAT BRUNETIERE, M. Alain OSPITAL et Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG.</p> <p>Rappelle que la présente délibération entrera en vigueur à compter du 21 mars 2026, jour du conseil d'installation.</p> <p>Dit que l'indemnité brute mensuelle de la Maire, qui peut s'élever à 90 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, sera réduite à 69.94 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique. L'indemnité brute mensuelle de la maire bénéficie des majorations dites DSU et chef-lieu de canton, portant le pourcentage à 95.97%.</p> <p>Dit que l'indemnité de fonction de chacun des 14 adjoints au Maire, qui peut s'élever à 33% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, sera réduite à 22.89 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique. L'indemnité brute mensuelle de chacun des 14 adjoints au maire bénéficie des majorations dites DSU et chef-lieu de canton, portant le pourcentage à 33.95%.</p> <p>Fixe l'indemnité de fonction de chacun des 13 conseillers municipaux titulaires d'une délégation spéciale à une valeur mensuelle représentant 10.43 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique. L'indemnité brute mensuelle de chacun des 13 conseillers municipaux titulaires d'une délégation spéciale bénéficie des majorations dites DSU et chef-lieu de canton, portant le pourcentage à 15.47%.</p> <p>Fixe l'indemnité de chacun des 11 conseillers municipaux à une valeur mensuelle représentant 1.93 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.</p> <p>Dit que ces indemnités évolueront automatiquement en fonction de la réglementation et notamment les augmentations de l'indice brut de l'échelle indiciaire de la fonction publique et les revalorisations de la valeur du point.</p>
41	26.2.71	<p>Frais de représentation de Madame la Maire</p> <p>A la majorité avec 33 voix pour et 6 voix contre de Mme Brigitte SCHMITT, Mme Michèle ESKINAZI, M. Sébastien TROUILLAS, M. Sébastien RELIAT BRUNETIERE, M. Alain OSPITAL et Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG.</p> <p>Décide d'attribuer des frais de représentation au Maire sous la forme d'une enveloppe maximale annuelle.</p> <p>Fixe le montant de cette enveloppe maximale annuelle à 3 000 euros, dont le versement trimestriel s'élève à 750 euros.</p> <p>Dit que les frais de représentation du Maire lui seront remboursés dans la limite de l'enveloppe annuelle, sur présentation de justificatifs correspondants et sur présentation d'un état de frais.</p> <p>Dit que cette enveloppe maximale annuelle sera inscrite au budget de la collectivité.</p>
42	26.2.72	<p>Droit à la formation des élus</p> <p>A l'unanimité</p> <p>Décide d'attribuer 512 euros TTC par an à chaque élu pour sa formation, soit un montant global de 20 000 euros par an pour l'ensemble des 39 élus municipaux.</p> <p>Confirme que les élus peuvent mutualiser leurs crédits de formation au sein de leur groupe respectif.</p> <p>Rappelle que les formations doivent être dispensées par des organismes agréés par le ministère chargé des collectivités territoriales.</p> <p>Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget communal.</p>
43	26.2.73	<p>Frais de garde des enfants des élus</p> <p>A l'unanimité</p> <p>Décide de procéder au remboursement des frais de garde d'enfants ou d'assistance aux personnes âgées, handicapées ou ayant besoin d'une aide personnelle à leur domicile pour</p>

les élus participant aux réunions suivantes : conseil municipal, commissions, bureaux municipaux et les organismes extérieurs si l'élu a été désigné par le conseil municipal pour y siéger.

Dit que le montant du remboursement ne peut excéder par heure, le montant horaire du salaire minimum de croissance.

Dit que cette dépense sera inscrite au budget de la collectivité.

44 26.2.74

Mise à jour des effectifs

A la majorité avec 33 voix pour, 4 voix contre de Mme Brigitte SCHMITT, Mme Michèle ESKINAZI, M. Sébastien TROILLAS, M. Sébastien RELIAT BRUNETIERE et 2 absences de M. Alain OSPITAL, Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG

Décide la création et suppression des grades, à compter du 1^{er} mars 2026 :

Grades	Suppression	Création
Adjoint administratif	1	1
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	3	
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	1	3
Rédacteur	2	
Rédacteur principal 2 ^{ème} classe		1
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	1	
Attaché principal		1
Attaché		4
Adjoint technique	6	1
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	21	5
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	4	15
Agent de maîtrise	2	11
Technicien principal 2 ^{ème} classe	1	
Technicien principal 1 ^{ère} classe	1	
Ingénieur		1
Adjoint du patrimoine	1	
Adjoint du patrimoine principal 2 ^{ème} classe		1
Agent social principal 2 ^{ème} classe	1	
Agent social principal 1 ^{ère} classe		1
Adjoint d'animation		1
Educateur des APS	1	
Educateur principal des APS 1 ^{ère} classe		1
Chef de service de police municipale principal de 2 ^{ème} classe	1	
Chef de service de police municipale principal de 1 ^{ère} classe		1
TOTAL	47	48

Ce qui porte l'effectif voté à 744.

Fixe l'effectif des grades comme indiqué en annexe à la présente délibération.

Dit que l'effet de ces transformations de postes est inscrit au budget communal chapitre 012 - charges de personnel.

45 26.2.75

Recrutement en contrat sur poste existant

A la majorité avec 33 voix pour, 4 voix contre de Mme Brigitte SCHMITT, Mme Michèle ESKINAZI, M. Sébastien TROUILLAS, M. Sébastien RELIAT BRUNETIERE et 2 absentions de M. Alain OSPITAL, Mme Marie-Catherine SCORDIA-WAREMBOURG

Décide à compter du 1^{er} mai 2026, d'ouvrir les postes listés en annexe à la présente délibération, au recrutement d'agents en contrat sur le fondement des articles L.332-8 et L.332-9 du code général de la fonction publique, pour une durée pouvant aller jusqu'à 3 ans, renouvelable par reconduction expresse, selon les modalités précisées dans cette même annexe.

Dit que l'effet de ces recrutements est inscrit au budget communal, chapitre 012 – charges de personnel.

46 26.2.76

Plan de formation 2026

A la majorité avec 35 voix pour et 4 absentions de Mme Brigitte SCHMITT, Mme Michèle ESKINAZI, M. Sébastien TROUILLAS et M. Sébastien RELIAT BRUNETIERE

Le plan de formation 2026, ci-annexé, est approuvé.



La séance est levée le 31 mars 2026 à 23h05.